

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

**RÉSOLUTION CAD-11902**

Renouvellement de contrat de M. Patrick Faubert  
à titre de professeur chercheur sous octroi au  
Département des sciences fondamentales

**ATTENDU** la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences fondamentales;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **DE** renouveler le contrat de M. Patrick Faubert à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences fondamentales pour la période débutant le 23 mai 2019 et se terminant le 22 mai 2020, et ce, sous réserve de l'obtention de la subvention particulière requise;
- 2- **DE** mandater le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant le renouvellement de contrat de M. Faubert, et ce, avant de procéder à la signature du contrat et avant son renouvellement, le cas échéant.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019